

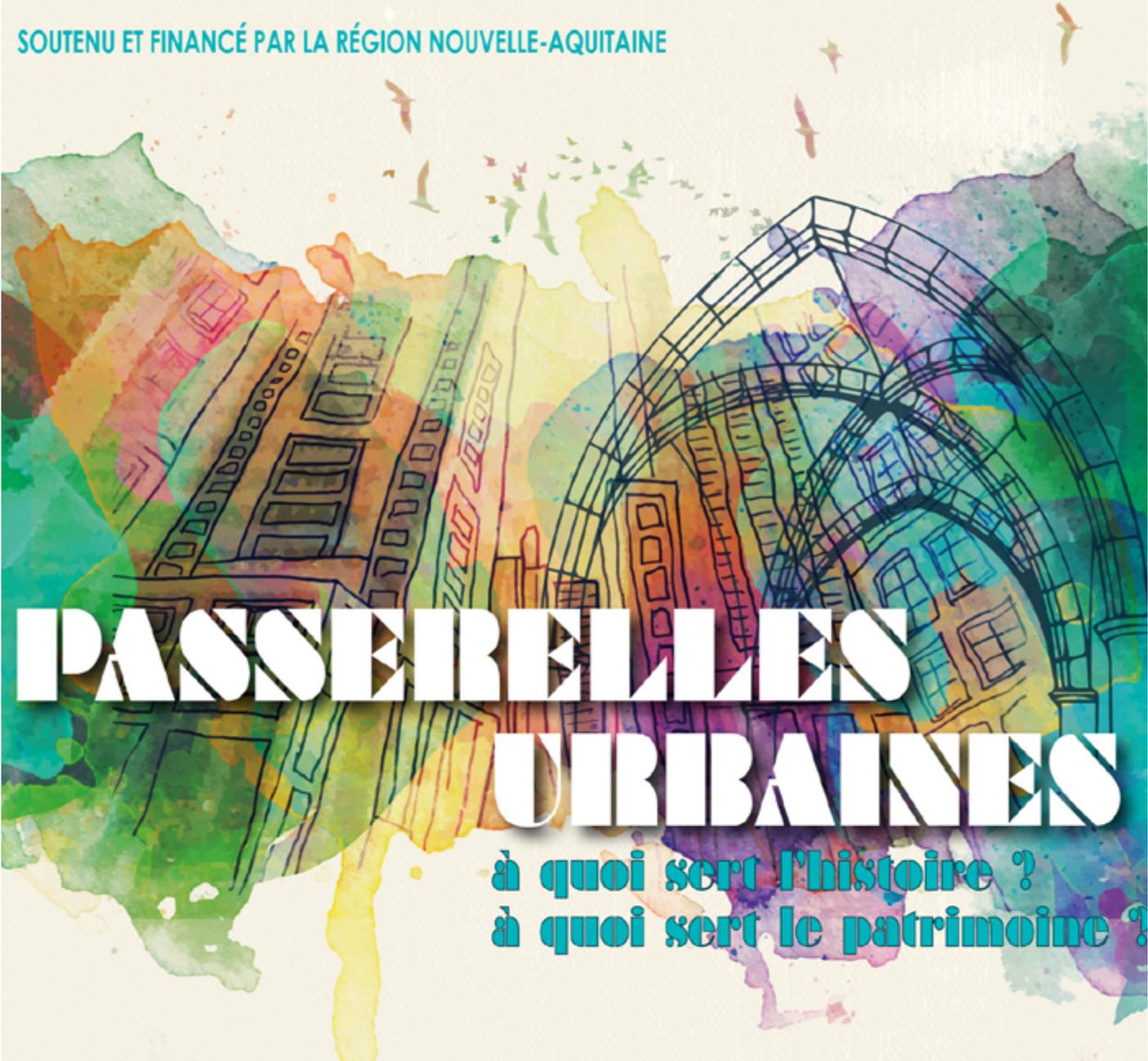
29 juin 2018 - 9H/16H

Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine - Salle plénière
14 Rue François de Sourdis, 33077 Bordeaux
Tram A - Saint-Bruno

Colloque - table ronde

coordonné par Sandrine Lavaud & Ézéchiél Jean-Courret
Université Bordeaux Montaigne-UMR 5607 Ausonius

SOUTENU ET FINANÇÉ PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



PASSEBETTES URBAINES

à quoi sert l'histoire ?
à quoi sert le patrimoine ?

Entrée libre / Dans le cadre des mesures du Plan Vigirate, merci de vous munir d'une pièce d'identité pour entrer dans l'Hôtel de Région



ausonius
Institut de recherche
antiquité et moyen âge
Umr 5607

**Université
BORDEAUX
MONTAIGNE**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Contact presse

Ausonius – UMR 5607
Université Bordeaux Montaigne - CNRS

Sonia SYLLAC
Chargée de communication, valorisation et médiation scientifique

Domaine universitaire
Maison de l'archéologie
8 esplanade des Antilles
33607 Pessac Cedex
Tél : 05 57 12 47 61

sonia.syllac@u-bordeaux-montaigne.fr
<http://ausonius.u-bordeaux-montaigne.fr>



Sommaire

- page  Communiqué de presse
- page  Programme du colloque « Passerelles urbaines »
- page  Argumentaire
- page  Programme Région Nouvelle-Aquitaine (2013-2018) :
Les villes-têtes de l'Aquitaine : Approches historique, cartographique et comparative
- page  Liste des partenaires
- page  Présentation d'Ausonius – UMR 5607 (Université Bordeaux Montaigne – CNRS)

PASSERELLES URBAINES

COLLOQUE /TABLE-RONDE

Bordeaux, 29 juin 2018

Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine
salle plénière

Coordination : Sandrine Lavaud & Ézéchiél Jean-Courret
Université Bordeaux Montaigne-UMR 5607 Ausonius

Ce colloque, sous la forme d'une table-ronde vient en clôture du programme de recherche Région Nouvelle-Aquitaine « Les villes-têtes de l'Aquitaine : approches historique, cartographique et comparative », coordonné par Ézéchiél Jean-Courret et Sandrine Lavaud (Université Bordeaux Montaigne-UMR 5607 Ausonius).

Cette rencontre entre divers acteurs de la fabrique de la ville a pour objectif d'interroger leurs rapports à l'histoire et leur conception du dialogue entre production historique et politiques urbanistiques et patrimoniales.

Comment concilier héritage du passé et aménagements actuels de la ville ? Quelle réception, quelle utilité, quels débouchés peuvent avoir des productions scientifiques auprès des aménageurs comme du public féru de patrimoine ?

Quelles possibles voies, quelles « passerelles » pour une meilleure collaboration entre monde scientifique et professionnel ?

Entrée libre

Dans le cadre des mesures du Plan Vigipirate, merci de vous munir d'une pièce d'identité pour entrer dans l'Hôtel de Région.

9h15 > Accueil des participants
9h30 > Ouverture et discours inauguraux
10h15 > Introduction et présentation de la journée : Ezéchiél Jean-Courret & Sandrine Lavaud

1^{re} session 10h30 / 12h30 : Faire la ville : à quoi sert l'histoire ?

QUESTIONS

1. Comment faire dialoguer les chercheurs et les politiques ?
2. Comment penser les relations entre acteurs publics et acteurs privés ?
3. Comment penser l'évolution de l'action publique, à l'heure de la loi CAP ?

> **MODÉRATEUR** : Jean Attali, Professeur honoraire des ENSA de Paris-Malaquais, UMR 3329 AUSser

> Michèle Larué-Charlus, Chef de la mission Bordeaux métropole 2050

> Jean Rouger, Président d'honneur et membre fondateur de Sites et Cités remarquables

> Xavier de la Selle, Directeur des Musées d'histoire, Lyon

> Olivier Ratouis, Professeur Géographie aménagement, UMR CNRS LAVUE – Mosaiques, Université Paris-Nanterre

> Benoît Tirant, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, délégué à la Politique de la ville

> Raymond Vallier, Adjoint au maire de La Réole, chargé du Patrimoine

2^{de} session 14h / 16h : Faire la ville : à quoi sert le patrimoine ?

QUESTIONS

1. Qu'est-ce, aujourd'hui/demain, que le patrimoine ?
2. Quels enjeux du patrimoine ? Comment maîtriser le processus de patrimonialisation ?
3. Quelle place du savoir constitué dans la politique patrimoniale ? Quel statut du médiateur ?

> **MODÉRATEUR** : Christian Gensbeitel, Maître de conférences en histoire de l'art médiéval, Université Bordeaux Montaigne-UMR 5060 IRAMAT

> Valériane Alexandre, Conseillère municipale déléguée de Mme le Maire de Dax, et Svella Schaff, Directrice du service urbanisme de la Ville de Dax

> Olivier Biguet, Conservateur du patrimoine, inventaire général, ville d'Angers

> Xavier Cassagnaud, Architecte des Bâtiments de France, UDAP33, Direction Régionale de l'Action Culturelle Aquitaine

> François Fichet de Clairfontaine, Inspecteur - Direction générale du patrimoine au ministère de la Culture

> Henri-Pierre Jeudy, Sociologue CNRS

> Virginie Tostain, Animatrice de l'architecture et du patrimoine, Responsable du service Pays d'art et d'histoire, agglomération du Grand Châtelleraut

À cette première couronne d'intervenants, s'ajoutera aux débats une seconde, composée des personnels représentatifs d'institutions patrimoniales (Archives, Musées, CIAP...) et des membres de sociétés savantes ou de défense du patrimoine.

Argumentaire

La ville, la construction et l'organisation de son espace alimentent une part croissante des politiques d'aménagement du territoire et de valorisation du patrimoine ; l'histoire peut en donner les clés de compréhension et guider les réalisations actuelles comme les démarches prospectives. Telle est la vocation de la collection de l'Atlas historique des villes de France, dont les atlas ont restitué, par le biais d'un plan historique commenté, la formation de l'espace urbain des origines au XIXe siècle et ont constitué de véritables outils pour tous les acteurs de l'urbain. Celui sur Bordeaux, publié en 2009, avait initié un nouveau modèle, devenu référent. Dans son prolongement, le programme Région Aquitaine « Les villes-têtes de l'Aquitaine : approches historique, cartographique et comparative » (2013-2018) a voulu dépasser l'approche monographique, jusqu'alors exclusivement adoptée, pour privilégier une démarche comparative des cas urbains cartographiés permettant d'alimenter les réflexions sur la ville. Région la mieux couverte par la collection, l'Aquitaine a été choisie comme laboratoire-test d'une démarche pouvant ensuite être étendue à l'échelle nationale. Le choix s'est porté sur l'échelon supérieur de l'armature urbaine, soit cinq villes (Agen, Bayonne, Mont-de-Marsan, Pau, Périgueux) grandes ou moyennes de niveau intermédiaire, possiblement comparables entre elles et avec Bordeaux. Chacune a donné lieu à un nouvel atlas, confié à un ou plusieurs directeurs scientifiques. C'est à l'aune de ces monographies urbaines révisées que va être produite l'analyse comparative qui donnera lieu à un tome supplémentaire. Le programme aura ainsi répondu à son double objectif, d'une part, de fournir un socle scientifique sur la fabrique spatiale de ces villes, d'autre part, de participer à la réflexion sur le fait urbain et sur sa gestion urbanistique et patrimoniale, tant à l'échelle locale que régionale.

Mais, on le sait, la pertinence sociétale de la recherche historique ne va pas toujours de soi et le dialogue est souvent difficile, voire parfois teinté d'incompréhension mutuelle, entre scientifiques et acteurs de la politique de la ville et de son patrimoine. Pour tenter d'y pallier, nous avons souhaité mettre en synergie ces protagonistes et susciter un débat collectif autour du processus de médiation scientifique et de ses possibles impacts sur les actions d'urbanisme. Cette réunion, où sera convié un panel d'intervenants à différents niveaux et échelles de la politique urbaine et patrimoniale, vient en clôture du programme de recherche et, en écho à sa quête d'un meilleur dialogue, sera intitulée « Passerelles urbaines » ; elle aura lieu à l'Hôtel de Région (salle plénière), à Bordeaux, le vendredi 29 juin 2018.

Plus rencontre et table-ronde que colloque, son objectif est de croiser et de confronter les différents regards et postures, autour d'une réflexion sur les possibles connexions épistémologiques et sur les processus de transfert, d'échanges et de collaboration entre les divers acteurs de l'urbain : quels apports mutuels des disciplines historiques et des politiques urbanistiques ? Comment concilier héritage du passé et aménagements actuels de la ville ? Quelle réception, quelle utilité, quels débouchés peuvent avoir des productions scientifiques auprès des aménageurs comme du public féru de patrimoine ? Leur sont-elles opératoires ? En quoi peuvent-elles aider à la sensibilisation à l'environnement patrimonial et à l'appropriation, voire à la défense, des héritages matériels comme immatériels ? À l'échelle du programme des atlas aquitains, quelle peut être leur contribution à la construction de l'identité des villes-têtes comme de celle de la région ? Quelles possibles voies, quelles « passerelles » pour une meilleure collaboration entre monde scientifique et professionnel ?

Le panel des questions est ample et cette journée ne peut avoir prétention à toutes les couvrir ; aussi avons-nous choisi d'axer la réflexion sur deux thématiques qui nous sont apparues les plus centrales dans le processus de médiation et les plus susceptibles de favoriser la synergie entre les contributeurs. La matinée sera consacrée aux rapports des acteurs de l'urbain à l'histoire et, par là-même, à la question des transferts et des interactions entre production historique et politiques urbanistiques. L'après-midi recentrera les débats sur la question du patrimoine, envisagées à l'aune de ses enjeux dans la fabrique actuelle de l'urbain.

Format

Afin d'assurer la complétude des interventions, les organisateurs ont privilégié le choix des intervenants, plutôt qu'un appel à contribution.

La rencontre aura lieu sous forme de débat ; pour chacune des séances, les intervenants seront présentés par le modérateur qui en rappellera (à partir de fiches préalablement remplies par les intervenants) le statut, l'implication dans la gestion de la ville et le rapport à l'histoire ; puis le modérateur lancera le débat avec des questions.

Les questions ont été préalablement établies par les organisateurs et le modérateur ; présentées ci-dessous, elles sont soumises aux intervenants pour qu'ils puissent en prendre connaissance, voire proposer des amendements. Leurs contributions ne doivent pas être sous forme de communication mais plutôt de réponses argumentées aux questions du modérateur.

À cette première couronne d'intervenants, s'ajoutera une seconde, composée des maires des villes-têtes, de leurs directeurs à l'urbanisme et à l'aménagement, des personnels représentatifs d'institutions patrimoniales (Archives, de Musées, de CIAP...) et de sociétés savantes ou de défense du patrimoine. Leur insertion dans le débat devra venir en second temps (mais avant le public), de façon plus improvisée.

Programme

Session 1 : 10h30-12h30

1- Faire la ville : à quoi sert l'histoire ?

L'ambition de cette première session est de susciter une réflexion collective sur les rôles et les usages (ou non) de la production historique scientifique par les acteurs de la politique urbaine. Cette production sert un besoin, tant les héritages spatiaux et bâtis nourrissent la ville contemporaine, et elle est déjà mise à profit dans bien des villes, notamment dans le cadre d'outils règlementaires assurant une meilleure prise en compte de la dimension paysagère et patrimoniale : PLU, AVAP, secteurs sauvegardés... ; néanmoins, la synergie entre acteurs pour accompagner une évolution urbaine harmonieuse reste encore inaboutie et demande développements et efforts respectifs. Elle s'impose pourtant comme une nécessité impérieuse, tant la complexité du maintien d'un dialogue entre passé et avenir constitue un enjeu majeur de l'aménagement urbain. Mais pour l'heure, l'histoire est le plus souvent mobilisée au seul service d'une patrimonialisation, alors que ses usages pourraient être plus étendus, par exemple comme vecteur d'identité ou encore dans une dimension prospective pour penser la ville, en devenant outil de mise en perspective et d'aide à la décision. De leur côté, les responsables et les professionnels de l'aménagement urbain peuvent être demandeurs d'un savoir plus accessible et immédiatement utilisable, comme ils peuvent aussi être tentés de s'affranchir d'un poids de l'histoire qui perturbe leurs projets.

En plaçant la médiation au cœur du débat, celui-ci doit interroger le processus de transfert du savoir historique sur la politique de la ville, dans ses modalités et ses objectifs d'appropriation, ses réalisations mais aussi ses ratés et ses impasses. Quels ponts établir entre les différents protagonistes pour mieux penser et accompagner la fabrique urbaine en cours et à venir ? Comment parvenir à une gestion associée et raisonnée des héritages successifs et multiformes de la ville ?

Les intervenants pressentis ont été choisis en fonction de leur implication dans l'aménagement urbain à différents niveaux de la prise de décision, comme à différentes échelles spatiales (ville, région, réseau, etc.).

- > **Modérateur : Jean Attali**, Professeur honoraire des ENSA de Paris-Malaquais, UMR 3329 AUsser
- > **Michèle Laruë-Charlus**, Chef de la mission Bordeaux métropole 2050
- > **Jean Rouger**, Président d'honneur et membre fondateur de Sites et Cités remarquables
- > **Xavier de la Selle**, Directeur des Musées d'histoire, Lyon
- > **Olivier Ratouis**, Professeur Géographie aménagement, UMR CNRS LAVUE – Mosaïques, Université Paris-Nanterre
- > **Benoît Tirant**, Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, délégué à la Politique de la ville
- > **Raymond Vallier**, Adjoint au maire de La Réole, chargé du Patrimoine

Questions 1ère session

>1.1. Comment faire dialoguer les chercheurs et les politiques ?

La question ne peut se restreindre au problème académique du rapport entre les disciplines (l'histoire, la géographie, la sociologie, les sciences de la nature, les sciences politiques, etc.). Il s'agit d'échanges entre culture savante et culture de l'action publique. L'une et l'autre évoluent au rythme de la vie des sociétés, avec avance ou retard. Cette tension temporelle invite à évaluer les capacités des acteurs à interpréter et à traduire en action des priorités venues du monde social. Plusieurs exemples l'illustrent : la réponse par les thèmes de l'embellissement au lendemain de la Première Guerre mondiale ; la réponse en termes de modernisation dans le cadre d'un urbanisme fonctionnaliste après la Seconde Guerre mondiale ; enfin aujourd'hui, la réponse en termes de soutenabilité à l'ère de la transition écologique et de la lutte contre les effets du changement climatique.

- Quelles sont les recherches et les connaissances nouvelles dont les responsables publics ont le plus besoin aujourd'hui ?
- En quoi la connaissance historique (histoire urbaine et des territoires) peut-elle contribuer à l'orientation des politiques publiques, notamment en matière d'aménagement, d'urbanisme d'architecture et de paysage ?
- Quel peut-être le rôle des universités dans le dialogue avec les responsables des politiques publiques ?

>1.2. Comment penser les relations entre acteurs publics et acteurs privés ?

À l'opposition des conduites d'acteurs, il faut ajouter l'opposition entre les domaines, au sens administratif et juridique du terme : le domaine public et le domaine privé sont aujourd'hui en situation de chevauchement, à cause de la généralisation des délégations de services et des modalités nouvelles de la commande publique (partenariats public privé : PPP). À cela s'ajoute une évolution des logiques territoriales et des logiques sociales : décentralisation accrue, renforcement des collectivités territoriales (mais avec quelles ressources ?), généralisation des réseaux sociaux. Les modèles de communication tendent à être moins verticaux (hiérarchiques) et davantage horizontaux (en réseau). Les échelles spatiales se complexifient, tandis que s'imposent peu à peu les thèmes des nouveaux « communs ».

- Quelle expérience avez-vous de l'évolution actuelle des relations entre l'État, les Collectivités auxquelles vous appartenez, les grands acteurs privés et le public ?
- Quels sont les exemples les plus caractéristiques du chevauchement des domaines publics et privés aujourd'hui ?



- Jusqu'où, en quel sens, et dans quelles limites, peut-on reconnaître l'existence et le développement de nouveaux « communs » ?

➤1.3. Comment penser l'évolution de l'action publique, à l'heure de la loi CAP* ?

Face aux problèmes d'aménagement des périphéries urbaines, aux limites des documents d'urbanisme, au zonage et au mitage des terres agricoles, à la mise en péril de la qualité architecturale dans notre pays, la loi « CAP », relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine entend, par un assemblage réglementaire des plus complexes, « valoriser les territoires, moderniser le droit du patrimoine et promouvoir la qualité architecturale (LOI n° 2015-991 du 7 août 2015, votée le 7 juillet 2016, notamment titre II « dispositions relatives au patrimoine culturel et à la promotion de l'architecture). La multiplication des appellations résout-elle les problèmes en permettant de mieux dialoguer ou, au contraire, n'est-t-elle qu'un simple toilettage qui ne relève que d'une seule catégorie d'acteur ? L'urbanisme ne se décline-t-il qu'en matière de règlements et de zonages ? Quels acteurs interviennent ? L'intervention des historiens est-elle souhaitable ? Comment concilier périmètres des disciplines et périmètres réglementaires ? Porté par la loi, le recours obligatoire à des compétences pluridisciplinaires est-il une réalité ?

- Quelles dispositions de la loi CAP du 7 juillet 2016 sont entrées en vigueur dans vos territoires ?
- Qu'est-on en droit d'attendre de l'invitation à des collaborations interdisciplinaires étendues en matière de permis d'aménager ?

Session 2 : 14h-16h

2- Faire la ville : à quoi sert le patrimoine ?

Cette seconde thématique entend confronter les regards sur la question du patrimoine, que notre fièvre mémorielle a rendu brûlante. Sans conteste, c'est elle qui a déjà suscité le plus de dialogue entre historiens/archéologues et professionnels/institutionnels et elle constitue un vecteur majeur du processus de médiation. Néanmoins, elle demeure encore un objet de tensions et de conflits qui appellent à une collaboration plus efficiente. Il s'agit, dans l'intérêt tant des défenseurs du patrimoine que des élus et des aménageurs, d'évoluer vers une patrimonialisation raisonnée et de mieux évaluer les enjeux et les risques. Ces derniers peuvent être pensés à deux niveaux complémentaires mais aussi en partie antinomiques ; c'est, d'une part, le risque archéologique/historique qui permet une évaluation des traces de la ville ancienne, pour mieux conduire sa transformation. Son estimation permet de décider de la préservation de ses « monuments », de leur sélection, de leur intégration dans le bâti et les aménagements contemporains ou futurs. Mais poussé à l'excès, ce risque qui participe de la patrimonialisation, peut en susciter un second, celui du risque de « l'obsession patrimoniale », portant avec lui les dangers d'une muséification des villes promues au rang d'« historiques ». La menace n'est pas moindre et touche autant les dynamiques urbaines qu'elle infléchit et contraint, que la connaissance historique dont s'embarassent peu les discours mémoriels ou le marketing touristique.

De fait, les enjeux que représente le patrimoine pour la ville sont devenus aujourd'hui une question centrale : quelle place lui accorder dans les projets urbains ? Dans le processus de « fabrique » du patrimoine et dans la sélection qui s'opère de ses traces, quel critère retenir : l'intérêt scientifique ? La dimension mémorielle et identitaire ? L'enjeu économique et la construction de l'attractivité des territoires ? Cette valorisation des ressources patrimoniales implique la construction de modalités sans cesse renouvelées de médiation, avec de nouvelles figures professionnelles, intervenant dans les dispositifs de sélection et de médiation des héritages matériels et immatériels et liées à la formalisation progressive des politiques patrimoniales.

Les intervenants pressentis ont été choisis en fonction de leur implication dans la « fabrique » du patrimoine ; le panel retenu essaie d'en balayer les différents champs d'application.

> **Modérateur : Christian Gensbeitel**, Maître de conférences en histoire de l'art médiéval, université Bordeaux-Montaigne-UMR 5060 IRAMAT

> **Valériane Alexandre**, Conseillère municipale déléguée de Mme le Maire de Dax, et Svetla Schaff, Directrice du service urbanisme de la Ville de Dax

> **Olivier Biguet**, Conservateur du patrimoine, Inventaire général, ville d'Angers

> **Xavier Cassagnaud**, Architecte des Bâtiments de France, UDAP33, Direction Régionale de l'Action Culturelle Aquitaine

> **François Fichet de Clairfontaine**, Inspecteur - Direction générale du patrimoine au ministère de la Culture

> **Henri-Pierre Jeudy**, Sociologue CNRS

> **Virginie Tostain**, Animatrice de l'architecture et du patrimoine, Responsable du service Pays d'art et d'histoire, agglomération du Grand Châtelleraut

Questions 2nde session

>2.1. *Qu'est-ce, aujourd'hui/demain, que le patrimoine ?*

Il pourra être utile d'évacuer dès le départ la question sur la destruction du patrimoine – c'est bien le « traumatisme » qui suscite le déclenchement du processus de patrimonialisation (ex. : abbé Grégoire, Victor Hugo, guerres, spéculations immobilières années 50/60...). Le débat pourra également revenir sur le processus historique de patrimonialisation dans lequel la France a eu une place d'exception. Qu'est ce qui a été d'abord patrimonialisé (les monumenta, les insignes du pouvoir) ?

On ouvrira certainement le propos sur la façon dont la ville monumentalise histoire et patrimoine jusqu'à proposer une lecture et/ou un paysage urbanistique au prisme de ce qui est patrimonialisé. La question nécessite d'aborder comment s'articulent patrimoine et histoire. Patrimonialiser n'ouvre-t-il pas à un danger de nier une partie de l'histoire ? Quel est le rôle de l'archéologue dans ces effets d'effacement (ou de réinvention) et de sur-patrimonialisation ?

- Quelle visibilité, quelles contraintes du patrimoine sur l'espace commun ?
- Le patrimoine gêne-t-il ou sert-il une vision politique de l'histoire de la ville ?
- Le patrimoine n'est-il qu'un faire-valoir de l'économie touristique ?
- N'est-il pas nécessaire d'oublier aussi une part du patrimoine pour pouvoir continuer à vivre ?

>2.2. *Comment maîtriser le processus de patrimonialisation ? Comment produire une patrimonialisation raisonnée ? Quels enjeux du patrimoine : est-il utile ? est-il gênant ?*

Le raisonnement se fait toujours par rapport à un besoin, un contexte permettant d'échapper à une gestion passionnée ; le débat portera essentiellement ici sur les enjeux politiques du patrimoine à l'échelle de la ville. En quoi le phénomène de patrimonialisation est-il productif ou contre-productif ? Le patrimoine est une notion partagée et largement sollicitée à titre identitaire. La puissance publique ne peut en aucun cas laisser filer cette notion ; or les pouvoirs publics peuvent parfois paraître enfermés dans des doctrines et des objectifs sans nourrir ni développer de réflexions sur ce qui fait patrimoine (au XIXe siècle déjà, en France les doctrines de restauration ont pris le pas sur la réflexion de fond). Le patrimoine ne peut survivre qu'à condition de se questionner... et la puissance publique doit entendre les réflexions citoyennes aussi bien que scientifiques.



- Le comportement consumériste de nos sociétés réduit trop souvent le patrimoine à un objet de consommation : ne doit-il pas demeurer avant tout un outil de réflexion ?
- Mercantilisation touristique et patrimonialisation identitaire simplifient ou réifient le patrimoine : ne doit-il pas faire l'objet d'une réflexion plus vaste ?

➤2.3. *Quelle place du savoir constitué dans la politique patrimoniale ? Comment associer le médiateur dans le double processus de construction de la connaissance et de sa transmission auprès des élus et des aménageurs ?*

Il s'agit de faire dialoguer savoir constitué et savoir sensible et vécu du patrimoine par les habitants. Quelle place pour le vécu citoyen du patrimoine ? À la mémorialisation, parfois à outrance, doivent être associées d'autres appétences permettant de se réunir autour d'objets patrimoniaux, pas seulement pour se rappeler mais pour marquer son identité.

Camillo Sitte est certainement l'un des premiers à mettre en valeur un angle de vue sur le caractère mutilant de la fabrique de la ville du XIXe siècle. Les visions pragmatiques de l'architecte et de l'urbaniste doivent jouer sur le nécessaire compromis entre conservation et création. Le respect du patrimoine doit-il être un culte figé empêchant de s'approprier et de vivre l'espace ?

- Quelles sont les logiques des processus de concertation patrimoniaux ?
- La voix du citoyen est-elle audible dans les commissions qui gèrent le patrimoine ?
- Le patrimoine est souvent un élément de proximité : ne devrait-il pas être au centre de pratiques démocratiques plus participatives ?
- À quelles fins enregistrer la mémoire : la stocker, la conserver, la vénérer, ou est-ce pour pouvoir susciter de nouvelles réflexions ?

LES VILLES-TÊTES DE L'AQUITAINE : APPROCHES HISTORIQUE, CARTOGRAPHIQUE ET COMPARATIVE

Coordination : Sandrine Lavaud & Ézéchiél Jean-Courret
MCF Université Bordeaux Montaigne-UMR 5607 Ausonius

Résumé

La ville et l'organisation de son espace alimentent une part croissante des politiques d'aménagement du territoire et de valorisation du patrimoine.

L'histoire peut en donner les clés de compréhension et guider les réalisations actuelles comme les démarches prospectives.

Telle est la vocation de la collection de l'Atlas historique des villes de France (codirection Sandrine Lavaud & Ézéchiél Jean-Courret) dont les atlas, restituent, par le biais d'un plan historique commenté, la formation de l'espace urbain des origines au XIX^e siècle et constituent de véritables outils pour tous les acteurs de l'urbain.

Celui sur Bordeaux, publié en 2009, a initié un nouveau modèle, devenu référent.

Le programme de recherche Région Aquitaine a souhaité dépasser l'approche monographique, jusqu'alors exclusivement adoptée, pour privilégier une démarche comparative des cas urbains cartographiés permettant d'alimenter les réflexions sur la ville.

Région la mieux couverte par la collection, l'Aquitaine a été choisie comme laboratoire-test d'une démarche pouvant ensuite être étendue à l'échelle nationale.

Le choix s'est porté sur l'échelon supérieur de l'armature urbaine, soit cinq villes (Agen, Bayonne, Mont-de-Marsan, Pau, Périgueux) grandes ou moyennes de niveau intermédiaire, possiblement comparables entre elles et avec Bordeaux. Chacune d'elles a donné lieu à un nouvel atlas, confié à un directeur scientifique ; après Agen et Pau parus en 2017, seront publiés au second semestre 2018, les atlas historiques de Mont-de-Marsan, Périgueux et Bayonne. S'y adjoindra un tome supplémentaire relatif à l'analyse comparative.

Le programme a ainsi vocation à produire un substrat scientifique aux politiques urbaines et patrimoniales.

C'est sur cette action de valorisation que le colloque « Passerelles urbaines », organisé le 29 juin 2018 à l'Hôtel de Région, entend porter les débats.

Liste des partenaires

- Université Bordeaux Montaigne
- UMR 5607 Ausonius (CNRS - Université Bordeaux Montaigne)
- LabEx Sciences Archéologiques de Bordeaux
- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Direction de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologie
- Service du Patrimoine et de l'Inventaire Région Nouvelle-Aquitaine
- Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie
- Conseil départemental de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques
- Archives départementales de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques
- Villes et communautés urbaines : Agen, Bayonne, Mont-de-Marsan, Pau, Périgueux





ausonius
institut de recherche
antiquité et moyen âge
Umr 5607

L'Unité mixte de recherche Ausonius (UMR 5607) est placée sous la tutelle du CNRS et de l'Université Bordeaux Montaigne. Elle est installée sur le campus de Pessac, dans les locaux de la Maison de l'Archéologie et de l'Archéopôle.

Dévolue à l'étude des espaces, des sociétés et des cultures depuis la Protohistoire européenne jusqu'à la fin du Moyen Âge, elle a très tôt associé des archéologues, des historiens, des historiens de l'art, et des philologues hellénistes et latinistes. Elle est considérée aujourd'hui comme un laboratoire de référence dans ces disciplines, tant en France qu'à l'étranger.

Une recherche structurée en axes et ouverte sur l'extérieur

Chaque action menée par le laboratoire, et en particulier chaque contrat de recherche, est rattachée à l'un de nos cinq axes :

- # axe 1 : Textes, contextes, pouvoirs
- # axe 2 : Espaces : fabrique, usages, représentations
- # axe 3 : Gestes techniques, gestes rituels, pratiques sociales
- # axe 4 : L'Asie Mineure et la Méditerranée orientale : frontières, échanges, conflits
- # axe 5 : La péninsule Ibérique et le Maghreb, de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge

Le laboratoire s'efforce de développer sa position internationale en promouvant la mobilité de ses chercheurs, en encourageant la construction de réseaux et de partenariats et en accueillant des professeurs associés et invités, ainsi que de nombreux jeunes chercheurs sur des chaires ou en postdoc, avec des supports divers (LabEx, IdEx, contrats ANR ou ERC, bourses Marie Curie...)

Par ailleurs, le séminaire hebdomadaire d'Ausonius accueille chaque semaine un chercheur de haut niveau ; largement ouvert aux étudiants, il est un instrument privilégié d'ouverture et d'élargissement des perspectives.

Ausonius est aussi pleinement investie dans la structuration de l'ensemble des sciences archéologiques sur le site bordelais, en tissant des liens étroits avec deux autres unités de recherche, l'Iramat-Crp2a (UMR 5060) et Pacea (UMR 5199), dans le cadre d'abord de la Fédération des Sciences archéologiques de Bordeaux (FSAB-FR 3383) puis du LabEx Sciences archéologiques de Bordeaux (LaScArBx) intégré au programme Initiative d'Excellence (IdEx Université de Bordeaux).



Un lien étroit avec l'enseignement

Deux masters sont adossés à Ausonius : d'une part, le master "Histoire, Civilisation, Patrimoine", avec trois parcours Recherche : "Histoire ancienne", "Études médiévales", "Lettres classiques" ; d'autre part le master "Archéologie, Sciences pour l'archéologie", adossé à la fois à Ausonius et à l'Iramat-Crp2a, avec deux parcours Recherche : "Archéologie" et "Archéométrie", et un parcours professionnel : "Stratégies et techniques de l'opération archéologique".



L'UMR entretient un lien étroit avec l'École doctorale Montaigne Humanités. La moitié des ECTS de la formation doctorale des doctorants du laboratoire est attribuée dans le cadre d'activités liées à celui-ci.

Nos principaux doctorats sont : Histoire, langues et littératures anciennes ; Histoire médiévale ; Histoire de l'art ; Sciences archéologiques.

des services d'appui professionnalisés



la bibliothèque Robert Étienne

intégrée au Service commun de documentation, est dédiée à la Protohistoire, à l'Antiquité et au Moyen Âge. Elle offre aux chercheurs à partir du Master un espace de travail en libre accès à plus de 50 000 ouvrages et 864 titres de périodiques, dont 433 vivants. Elle est réputée dans les domaines traditionnels du laboratoire : les études spatiales, la péninsule Ibérique et l'Asie Mineure antique, l'épigraphie, mais elle bénéficie d'un effort particulier pour des disciplines dans lesquelles le laboratoire veut se développer, comme la papyrologie.

Ausonius Éditions



Ausonius Éditions

dont la mission initiale était la publication des travaux des membres du laboratoire, s'est ouvert aux ouvrages de chercheurs extérieurs et compte à ce jour une vingtaine de collections et un catalogue d'environ 320 titres.

le pôle humanités Numériques



est impliqué dans tous les projets du laboratoire, à chacune des étapes de la recherche : l'acquisition, le traitement et l'analyse des données, mais aussi la diffusion web des données enrichies de la recherche (indexation et exposition normées, valorisation et pérennisation des contenus). En dehors d'une expérience internationalement reconnue dans les bases SHS, il s'est spécialisé aussi dans la géomatique et la modélisation 3D appliquée à l'archéologie.

le service Mobiliers Archéologiques

bénéficie d'équipements importants qui le placent à la pointe des techniques de traitement et d'étude des céramiques, mais aussi des bois et des restes de coquillages et poissons ; plus de 100 000 objets y sont traités chaque année. Il est associé étroitement aux missions de formation.

le service de Communication, Valorisation et Médiation scientifique

soutient les chercheurs pour l'organisation de manifestations scientifiques (séminaires, colloques et congrès), coordonne les expositions liées à la programmation scientifique du laboratoire, encadre les stages de découverte et les opérations d'accueil d'enseignants du secondaire ; enfin, il anime un programme d'ateliers pédagogiques à destination des élèves de collège et lycée.

ausonius.u-bordeaux-montaigne.fr



Ausonius Umr 5607
Maison de l'archéologie
Université Bordeaux Montaigne
8, esplanade des Antilles
33607 Pessac cedex

lascarbx.labex.u-bordeaux.fr

